(((graz)))

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES / 2026–2029

# White Paper 2026

## Continuité, données blockchain vérifiables et nouvelle orientation de Graz Network

**Des actifs numériques à l’information on-chain vérifiable et utile.**

**Édition de travail stratégique · 12 novembre 2026 · Aucune offre d’investissement**

*Document public. Les avoirs détaillés, ratios internes d’évaluation et accords patrimoniaux non publiés sont volontairement exclus.*

*Note de périmètre : ce document présente une orientation future proposée, fondée sur les documents historiques et les recherches M06. Il ne constitue ni une valorisation actuelle de Graz Network, ni la preuve d’une autorisation financière, ni l’annonce d’un service commercial établi, ni la démonstration d’une demande solvable ou de rendements garantis.*

**2022 → 2026 → 2029**

## Synthèse exécutive

Graz Network est né en 2022 d'une conviction : l'indexation permet de transformer les informations des blockchains en ressources économiquement utiles. Le projet s'est également construit autour de ses propres actifs numériques et de l'écosystème The Graph. Cette activité historique est maintenue. Le choix stratégique de 2026 consiste à élaborer une activité opérationnelle distincte, fondée sur des services de données vérifiables, plutôt qu'à faire dépendre l'avenir du seul prix des tokens [I1–I3].

IndexLab constitue la priorité envisagée : un service B2B délimité pour de petites équipes techniques de finance décentralisée (DeFi). Il définirait les blockchains, contrats et événements pertinents ; construirait ou adapterait des Subgraphs et interfaces GraphQL ; comparerait certaines données indexées aux journaux de la blockchain source ; puis documenterait la maintenance et la transmission. Les CTO et responsables techniques de Suisse et du Liechtenstein sont des premiers contacts possibles, mais leur pouvoir d'achat et leur volonté d'externaliser ne sont pas démontrés [I4, I6].

La démarche reste hypothétique. Le premier objectif prévoit huit entretiens qualifiés, deux offres précisément délimitées et la recherche d'un pilote rémunéré. Le résultat devra être comparé à la meilleure alternative du client, en mesurant la qualité des données, le temps humain et le coût total. Trace demeure une piste de recherche séparée, orientée vers la reconstitution documentée de transactions [I4–I6].

La communication publique, la gestion patrimoniale et la gouvernance doivent rester distinctes : les tokens détenus en propre ne constituent pas un avantage acheté par le client ; la désignation historique « fonds d'investissement » ne suffit pas à établir un statut juridique actuel ; et toute gestion de fonds de tiers, levée publique ou tokenisation de participations imposerait un nouvel examen du droit suisse [I1, I7, E6–E7].

GRAZ.NETWORK / INDEXLAB / TRACE / PROPRIETARY TREASURY

SECTION 01

## Mission et continuité

Thèse d'origine. Les White Papers de 2022 décrivaient l'indexation comme une infrastructure indispensable pour transformer les données blockchain en informations accessibles. Ils présentaient aussi des pistes d'investissement, de staking, de curation et de participation économique à The Graph. Ces textes constituent les sources historiques du projet, non des spécifications techniques actualisées, une autorisation réglementaire ou une promesse de performance [I1–I3].

Continuité. Graz Network conserve son activité patrimoniale propre et son identité de recherche sur les actifs numériques. Aucun document fourni ne permet d'affirmer que cette activité a cessé, de publier un bilan certifié pour 2026 ou d'annoncer un métier d'opérateur d'indexation institutionnel déjà établi. La stratégie publique doit donc séparer ce qui existe de ce qui est encore proposé.

Changement de logique. À la question « comment participer économiquement à l'écosystème d'indexation ? » s'ajoute désormais « quel problème d'information précis et suffisamment coûteux un client serait-il prêt à payer pour résoudre ? ». Les travaux M06 de 2026 identifient notamment les historiques de contrats difficiles à exploiter et la capacité technique limitée que certaines petites équipes DeFi pourraient rencontrer [I4, M1].

SECTION 02

## Problème de marché et client choisi

La transparence d'une blockchain ne rend pas automatiquement les données utilisables dans une application. Les contrats produisent des journaux ; des transferts impliquent plusieurs contrats ; les contrôles opérationnels réclament des historiques, des schémas, des correspondances et un périmètre vérifiable. The

Graph documente la transformation d’événements sélectionnés en entités interrogeables avec GraphQL [E2–E3].

Le segment initial est volontairement restreint : de petites équipes développant des applications ou protocoles DeFi avec des smart contracts déployés et un besoin réel de suivi des transactions, de revue interne des risques ou de préparation d’audits. Les CTO et responsables backend sont des interlocuteurs techniques, sans être nécessairement les décideurs budgétaires. Les jeux blockchain, laboratoires de recherche et équipes d’analyse générale restent exclus du premier Canvas commercial [I4].

Le rapport Crypto Valley 2026 dénombre 1 766 entreprises blockchain actives en Suisse et au Liechtenstein, dont 18 % dans les services financiers. Ces nombres décrivent un écosystème. Ils ne mesurent ni la clientèle accessible d’IndexLab, ni la demande pour des Subgraphs personnalisés, ni une disposition à payer [E1].

Trois difficultés doivent être vérifiées : (a) données manquantes, dupliquées ou incohérentes dans un périmètre précis ; (b) extraction manuelle lente pour les contrôles ; (c) interruption lors de modifications de contrats ou de fournisseurs. Un signalement technique publié en juillet 2026 pour Graph Node décrit un risque de perte silencieuse dans certaines conditions. Il montre un mode de défaillance, pas sa fréquence dans l’ensemble du marché [E4, I4].

SECTION 03

## IndexLab – proposition de valeur

IndexLab est envisagé comme une activité de services d’abord, pas comme un nouveau protocole propriétaire d’indexation, un outil complet de conformité financière ou une place d’échange. La différence recherchée réside dans l’intégration adaptée au client, les contrôles sourcés et la responsabilité du prestataire. Les outils existants proposent déjà de l’indexation et des API ; aucune supériorité générale ne peut donc être présumée [I4–I5, E2].

D’abord, définir : préciser réseau, adresses de contrats, versions d’ABI, événements, champs, blocs couverts, cas d’usage et critères d’acceptation. Ensuite, construire et vérifier : utiliser ou adapter un Subgraph, préparer les requêtes GraphQL et les exports, comparer un ensemble défini d’événements aux journaux sources et consigner les écarts. Enfin, maintenir et transmettre : versionner les mappings, tester les migrations, surveiller la fraîcheur, documenter et préciser la propriété du code, des accès et des opérations [I4].

Les trois bénéfices recherchés sont des historiques traçables, des contrôles potentiellement plus rapides et une continuité mieux maîtrisée. Ils ne constituent pas des performances déjà mesurées chez IndexLab. Le service n’identifierait pas à lui seul les titulaires réels des portefeuilles, ne certifierait pas une conformité juridique et ne garantirait pas l’absence absolue de données manquantes.

SECTION 04

## Architecture technique et vérification

L’architecture visée reste modulaire : blockchain et contrats sélectionnés par le client → références des événements et journaux → mappings Subgraph et modèle GraphQL → tests de réconciliation indépendants → requêtes et exports contrôlés → documentation versionnée et surveillance. The Graph décrit les composants manifest, schéma et mappings correspondants [E2].

Chaque livraison devrait contenir le réseau et la plage de blocs acceptés, les identifiants des contrats et leurs versions, les effets possibles de réorganisations et de finalité, les dépendances aux fournisseurs, le comportement attendu des requêtes et la référence utilisée pour comparer les données. « Complet » doit

signifier complet par rapport à des événements admissibles définis et à une référence retenue, jamais une exhaustivité universelle.

Les contrôles portent sur les événements absents, les doublons, les incohérences de champs, l'ordre et les horodatages, la fraîcheur des données, les requêtes reproductibles, la régression après mise à jour, les erreurs API et la capacité d'un autre ingénieur à reproduire les résultats. Un tableau de bord indiquant un système sain ne suffit pas sans tests de contenu [E4].

L'indépendance vis-à-vis des fournisseurs est un principe de conception, non un avantage démontré. The Graph peut constituer la base lorsque son usage est adapté ; les solutions gérées et les requêtes directes doivent rester comparables. Le choix dépend du besoin, du réseau, des coûts d'interrogation, des responsabilités d'exploitation et des droits d'accès, non des tokens détenus par Graz Network en propre.

| | |
|---|---|
| **SCOPE / PÉRIMÈTRE** | Contracts, events, chains and block ranges / contrats, événements, réseaux et blocs |
| **VERIFY / VÉRIFIER** | Reconcile reference logs, document exceptions / réconcilier les journaux, documenter les écarts |
| **DELIVER / LIVRER** | Queries, exports, tests and change log / requêtes, exports, tests et journal des changements |

SECTION 05

## Modèle économique et discipline commerciale

IndexLab proposerait d'abord un résultat délimité : audit de données, construction ou migration, puis éventuellement maintenance contractuelle. Une livraison cadrée permet de tester la valeur plus clairement qu'une promesse de plateforme générale. Périmètre, niveaux de service, exclusions, droits au code, frais tiers, horaires de support et responsabilités en cas d'incident doivent être définis avant le pilote [I4–I5].

Les fourchettes de prix évoquées dans les travaux M06 sont des hypothèses de planification et non des tarifs de marché mesurés. Ce document n'en fait pas une grille publique. Un pilote commercialement significatif suppose un paiement réel, un périmètre signé et une mesure intégrale du travail technique, des tests, de l'hébergement, des requêtes, du support, de la sécurité et de l'administration.

Règle économique : contribution opérationnelle = encaissements de prestations − coûts imputables à leur livraison et leur fonctionnement. Les récompenses de staking et les plus-values latentes sur tokens ne font pas partie de cette marge. La viabilité n'existe que si les clients acceptent la prestation et si la rémunération couvre les ressources nécessaires de manière reproductible.

La comparaison pertinente est la meilleure solution de rechange du client : outils The Graph, service géré ou développement interne. Toute économie de temps ou baisse des erreurs annoncée devra être vérifiée à périmètre comparable, sans confondre variations de compétences, de qualité ou de complexité de migration [I4–I5].

SECTION 06

## Cadre de validation et décisions

Le Value Proposition Canvas 2026 identifie les tâches (retrouver des historiques fiables ; préparer les revues de risques et audits ; maintenir les accès), les difficultés possibles (incohérences ; reconstruction lente ;

accès interrompus) et les résultats souhaités (traçabilité ; rapidité ; continuité). Ce sont des hypothèses à confirmer lors d'entretiens, pas des observations déjà réalisées [I4, M1].

Étape 1 – constater le problème : mener huit entretiens qualifiés sur les incidents récents, les solutions existantes, les heures d'ingénierie, l'urgence et le pouvoir d'achat. Éviter les questions qui suggèrent la réponse. Étape 2 – concevoir le service : préparer une démonstration reproductible d'audit ou de migration, puis deux offres de pilotes payants aux critères explicites. Étape 3 – vérifier la valeur : viser un pilote rémunéré et comparer son résultat au fonctionnement actuel du client [I4].

Les indicateurs doivent être prévus avant le test : nombre d'écarts avec la référence, proportion d'événements admissibles correctement retrouvés, défauts après mise à jour, fraîcheur, minutes humaines pour les mêmes recherches, reproductibilité par un second ingénieur, dépenses directes, temps de toutes les parties, réception du client et paiement effectif.

Critère de décision : poursuivre seulement si un acheteur reconnaît un problème coûteux, accepte un contrat limité et si le pilote démontre une différence utile après prise en compte des coûts. Si les alternatives existantes sont équivalentes et moins coûteuses, resserrer la cible ou arrêter. Un seul pilote renseigne sur un cas, pas sur la répétabilité générale de la demande.

**8 → 2 → 1 | DISCOVERY GOALS, NOT COMPLETED RESULTS**

**SECTION 07**

## Trace – recherche complémentaire distincte

Trace constitue une seconde piste, exploratoire, issue des compétences en analyse de criminalité économique, OSINT et reconstitution reproductible de transactions. Le livrable envisagé serait un rapport de cas limité : chronologie sourcée, représentation des flux, niveaux de confiance, incertitudes et limites de preuve [I5].

Trace diffère d'IndexLab par ses acheteurs, ses risques éthiques et sa méthode. IndexLab fabrique un accès aux données ; Trace examine un ensemble précis de transactions pour répondre à une question factuelle et légitime. Une adresse blockchain ne permet pas, à elle seule, d'identifier une personne ; un motif transactionnel ne démontre pas la commission d'une infraction.

Aucune plateforme d'enquête, clientèle commerciale, accréditation forensique ni prérogative légale n'est revendiquée. Un futur pilote exigerait des sources licites, la minimisation des données, la confidentialité et une relecture méthodologique indépendante. Les deux pistes peuvent partager des outils techniques tout en conservant des promesses et des cadres de risque différents.

**SECTION 08**

## Blue Sky Mine et patrimoine propre

La logique Blue Sky Mine est conservée comme élément historique et comme activité patrimoniale propre de Graz Network. Ses textes de 2022 appartiennent à un contexte de marché et de protocole antérieur. Les mécanismes de récompense, les retours de l'indexation et les prévisions de croissance qu'ils exposent ne doivent pas être présentés comme des garanties ou comme l'économie actuelle du protocole [I1–I3, E8].

Le dernier document fiscal fourni porte sur le 31 décembre 2024. Aucune situation comptable certifiée au 12 novembre 2026, valeur liquidative, reconstitution des flux ni valorisation par token n'a été communiquée à des fins de publication. Le présent White Paper ne publie donc ni soldes actuels, ni répartition du patrimoine des associés, ni prix de participation, ni rendements projetés [I7].

La gestion des actifs propres devrait disposer de contrôles séparés : réconciliation des soldes en wallets et plateformes, sécurité des accès et de la conservation, revue des concentrations, besoins de liquidité, limites d'exposition, traces de transactions indépendantes et reporting régulier aux associés. Les recommandations FINMA de 2026 sur la garde de cryptoactifs rappellent les risques techniques et d'insolvabilité, sans signifier que toute gestion privée relève nécessairement de sa surveillance [E5].

La frontière stratégique est essentielle : les clients d'IndexLab achèteraient une prestation technique et aucun droit sur les GRT de Graz Network. Les revenus de services ne doivent pas être confondus avec une revalorisation latente des cryptoactifs. Toute collecte de capitaux tiers, tokenisation de droits ou création de promesses de rachat nécessite une décision de gouvernance et une analyse juridique suisse distincte [E6–E7].

*No current asset valuation is asserted in this public paper. / Aucune valorisation patrimoniale actuelle n'est affirmée dans ce document public.*

**SECTION 09**

## Gouvernance suisse et limites réglementaires

La forme juridique, les obligations contractuelles et les droits patrimoniaux exacts doivent être déterminés au moyen des documents constitutifs actualisés. La dénomination historique « fonds » n'établit à elle seule ni une autorisation FINMA ni la qualification de placement collectif de capitaux. Les documents fiscaux historiques évoquent une société simple ; son adéquation à une nouvelle activité de services doit être évaluée avec les associés [I7].

Avant le développement commercial, il serait opportun d'établir des règles écrites de décision et de délégation, une séparation comptable entre patrimoine et opérations, des contrôles de signature, une politique de conflits d'intérêts, la propriété intellectuelle, un socle documentaire ainsi qu'une procédure pour incidents et litiges. Ce sont des mesures proposées, non des dispositifs déjà confirmés.

Un appel public à l'investissement, la gestion d'avoirs appartenant à des tiers, une mise en commun de capitaux ou des participations tokenisées peuvent relever de règles suisses différentes. La FINMA rappelle que certaines activités de gestion de fortune professionnelle et de placements collectifs nécessitent des autorisations. Toute évolution devra être examinée avec un conseil suisse qualifié, puis au besoin avec l'autorité compétente [E6–E7].

Pour les contrats IndexLab, il faut préciser les données traitées, l'éventuelle présence de données personnelles, le contrôle des clés par le client, les durées de conservation, la confidentialité, les sous-traitants et les obligations applicables de protection des données. Fournir des données pour une revue de risques ne doit pas être assimilé à une certification de conformité.

**SECTION 10**

## Scénarios stratégiques et jalons

2026–2027 / Valider le problème. Publier la position actualisée, documenter une démonstration technique reproductible et conduire la découverte client. Ne pas financer de lourdes infrastructures de plateforme avant une preuve payante. Vérifier la cible et l'entité responsable de la prestation.

2027–2028 / Prouver l'économie de la livraison. Sous réserve d'un pilote rémunéré, normaliser les tests d'acceptation, la documentation, les scripts reproductibles, la transmission au client et le calcul transparent des coûts. Ajouter du support strictement cadré lorsque sa couverture financière et les responsabilités sont établies. Obtenir l'autorisation du client avant toute étude de cas publique.

2028–2029 / Envisager une expansion sélective. Seulement en présence de prestations répétées à contribution positive et d'un cas d'usage différencié, examiner les autres équipes dApps, nouveaux réseaux compatibles, exports historiques spécialisés ou produits techniques. Trace pourrait progresser séparément après sa propre validation juridique, méthodologique et commerciale.

Scénario défavorable : aucun acheteur n'accepte de pilote rémunéré ; plafonner la dépense et maintenir l'activité actuelle. Scénario central conditionnel : un service limité est financé par un client et revu indépendamment ; décider de sa reproduction. Scénario favorable : plusieurs missions comparables et économiquement positives justifient une organisation renforcée. Ces scénarios servent aux décisions ; ils ne sont pas des prévisions financières chiffrées.

SECTION 11

## Registre des risques et mesures

Risque technique – événements manquants ou dupliqués, réorganisations de chaînes, modifications de contrats ou du logiciel d'indexation. Réponse : références versionnées, réconciliation indépendante sur un périmètre explicite, journaux de tests et limites transparentes [E2, E4].

Risque commercial – outils gratuits ou gérés suffisants, absence de budget, coûts élevés du temps du fondateur. Réponse : entretiens avec acheteurs, comparaison des alternatives, pilotes limités, suivi des coûts directs et conditions d'arrêt explicites [I4–I5].

Risque patrimonial – volatilité, concentration des dépositaires, contraintes de liquidité et perte d'accès. Réponse : politique de placement distincte, contrôles d'accès, réconciliations, scénarios et séparation claire entre rendement du capital et recettes de services [I7, E5].

Risque de gouvernance et de conduite – données personnelles hors chaîne, attribution erronée d'adresses, communication trompeuse sur la régulation, les actifs tiers ou la complétude. Réponse : langage mesuré, relecture indépendante, hypothèses documentées, conseil juridique et absence de sollicitation publique de capitaux [E6–E7].

SECTION 12

## Conclusion – déplacement mesuré de la création de valeur

La poursuite de Graz Network et le développement d'IndexLab ne sont pas contradictoires. Leur fondement commun est que les informations blockchain prennent de la valeur lorsqu'elles deviennent fiables, compréhensibles et exploitables. La nouvelle étape consiste à chercher des revenus attachés à un résultat client précis, et non seulement à une appréciation attendue du marché.

IndexLab repose sur une proposition cohérente et un segment DeFi suffisamment précis pour être testé. Son adéquation commerciale n'est pas démontrée. Graz Network doit publier les éléments établis, soumettre ses hypothèses à l'épreuve des clients, conserver ses archives intactes et distinguer son patrimoine propre de l'offre de services.

Le principe directeur pour 2026–2029 est clair : continuité sans immobilisme ; innovation sans promesses invérifiables ; investissement dans les capacités techniques après démonstration d'une valeur reconnue par les clients.

## Statut des éléments et évolutions depuis 2022

| | |
|---|---|
| **Conservé** | L’indexation reste le fondement conceptuel ; l’activité d’origine et les publications de 2022 sont conservées sans modification. |
| **Révisé** | La nouvelle proposition cible de petites équipes DeFi et des services de données vérifiables plutôt qu’une thèse de marché présentée comme une offre client. |
| **Non revendiqué** | Aucune garantie publique de rendement, d’exhaustivité, de licence actuelle de fonds, d’avantage pionnier, de clientèle existante ou de valeur liquidative récente. |
| **Ajouté** | Tests pilotes IndexLab, critères techniques d’acceptation, économie des services séparée du patrimoine, Trace comme recherche, étapes juridiques et feuille de route probatoire. |

## Sources et traçabilité

*Les identifiants entre crochets renvoient aux sources ci-dessous. Les documents internes constituent des pièces du projet, et non une vérification indépendante de la demande du marché.*

**[I1]** Graz Network. (2022, September 9). Graz Network White Paper: Investment fund built on blockchains data indexing ecosystems [Historical project document].

**[I2]** Graz Network. (2022, September 25). Graz Network White Paper: Fonds d’investissement sur l’indexation des données de la blockchain [Historical French project document].

**[I3]** Graz Network. (2022). Graz Network Value Proposition / Proposition de Valeur [Historical project documents].

**[I4]** Graz Network. (2026, November 9). IndexLab: Value Proposition Canvas – Explanatory note [M06 internal working document].

**[I5]** Graz Network. (2026, October 20). M06 Session 2: IndexLab and Trace ideas; SWOT and market trend analysis [Internal working documents].

**[I6]** Graz Network. (2026, November 7). IndexLab: Three-minute pitch, problem–solution–market [M06 working presentation].

**[I7]** Graz Network. (2024). Comptabilité simplifiée de Graz Network Société Simple au 31 décembre 2024 [Internal fiscal statement; not a current valuation].

**[E1]** CV VC. (2026, April 23). Crypto Valley Top 50 & Ecosystem Report: Crypto Valley Top 50 reach valuation of $467bn. https://www.cvvc.com/press-releases/crypto-valley-nears-1-800-firms-wins-47-of-europes-blockchain-funding-as-top-50-reach-valuation-of-467bn

**[E2]** The Graph. (n.d.). Subgraphs. https://thegraph.com/docs/en/subgraphs/overview/

**[E3]** The Graph. (n.d.). About The Graph. https://thegraph.com/docs/en/about/

**[E4]** Graph Protocol contributors. (2026, July 14). ethereum.decode() strictness change in 0.42.0 can cause silent data loss [GitHub issue #6683]. https://github.com/graphprotocol/graph-node/issues/6683

**[E5]** Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA. (2026, January 12). Guidance on risks associated with the custody of cryptobased assets. https://www.finma.ch/en/news/2026/01/20260112-mm-am-01-26

**[E6]** Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA. (n.d.). Asset management. https://www.finma.ch/en/authorisation/asset-management/

**[E7]** Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA. (n.d.). Portfolio managers and trustees. https://www.finma.ch/en/authorisation/portfolio-managers-and-trustees/

**[E8]** The Graph. (n.d.). Indexing overview: Graph Horizon. https://thegraph.com/docs/en/indexing/overview/

**[M1]** Osterwalder, A., Pigneur, Y., Bernarda, G., & Smith, A. (2014). Value proposition design: How to create products and services customers want. Wiley.